

motion aux voix, je tiens à faire une proposition qui, je le crois, facilitera la marche des travaux. Avant le diner, la Chambre, formée en comité, a examiné des crédits. Contrairement à une déclaration faite avant le diner par une personne qui s'est crue autorisée à faire connaître notre décision, nous n'avons pas l'intention d'empêcher l'adoption des crédits.

Nous avons exposé toutes les raisons pour lesquelles nous nous opposons à la mesure. Nous avons exposé nos vues et nous avons demandé un vote, un vote de défiance, en l'occurrence, qui exprime bien notre attitude. J'estime que si nous nous formions de nouveau en comité, nous pourrions avancer dans l'examen des crédits et nous rapprocher d'autant plus du programme arrêté pour la journée de demain.

Voici pourquoi cette façon de procéder me semble opportune. Le Gouvernement a pris sur lui d'annoncer la dissolution et il est entendu qu'il faut suivre cette ligne de conduite. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit sur cette façon d'agir; je ne pourrais que me répéter.

L'administration des affaires publiques doit, à tout événement, se poursuivre durant la campagne électorale et après, jusqu'à la convocation des Chambres. Il n'y a donc pour toute alternative que d'opter entre l'adoption des crédits et l'administration par mandats du gouverneur général. Convaincu moi-même que le recours aux mandats du gouverneur général comporte certaines restrictions qu'on n'a peut-être pas pleinement reconnues, j'estime qu'il n'y a pas lieu pour nous de créer de l'incertitude quant à l'administration des affaires publiques durant la campagne électorale et, par la suite, jusqu'à la convocation d'un nouveau parlement.

Ayant ainsi fait la part des choses, nous faciliterons l'adoption des mesures dont nous sommes saisis.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): J'alais demander au premier ministre, monsieur l'Orateur, s'il a l'intention de proposer que la Chambre siège demain. S'il en a l'intention, je ferai remarquer que la journée a été longue et très remplie. Depuis deux jours, en réalité, nous avons dû écouter parfois de longs discours. Nous hâterions l'exécution des travaux de la Chambre, je crois, après une bonne nuit, si nous ajournions maintenant.

Je ne suis pas prêt à me rallier à la proposition de ceux qui ont pris une partie formidable du temps de la Chambre depuis quelques jours. Je m'oppose à ce que la Chambre siège plus longtemps.

Le très hon. M. St-Laurent: Le député a dit que si l'on présentait une motion en vue

de permettre à la Chambre de siéger demain, il s'opposerait à siéger plus longtemps ce soir. Cet après-midi, à six heures moins quart, il a été proposé que la Chambre se réunisse demain à 11 heures, qu'il y ait les mêmes suspensions et qu'on suive le même programme qu'aujourd'hui. La motion a été adoptée. Il reste encore les crédits et la troisième lecture des bills dont il a été fait rapport par le comité permanent.

M. Knowles: Ainsi que l'examen de ces bills en comité.

Le très hon. M. St-Laurent: L'examen en comité et la troisième lecture des bills dont le comité permanent vient de faire rapport. Cela ne devrait pas prendre trop de temps. Je ne puis vraiment pas dispenser les députés de revenir demain car toutes ces mesures doivent recevoir la sanction royale. En outre, le Sénat devra examiner le bill qui se fonde sur la résolution relative aux crédits provisoires. De toute façon, il nous faut revenir demain à onze heures. Le chef de l'opposition (M. Drew) a donné à entendre que son parti faciliterait l'adoption des crédits dont nous aurons absolument besoin pour conduire les affaires de la nation jusqu'à la convocation de la nouvelle législature, après les élections. Nous lui en sommes reconnaissants. Je désire lui exprimer notre gratitude pour son offre de collaboration. Si on s'oppose à poursuivre les délibérations davantage ce soir, j'imagine que le chef de l'opposition comprendra; d'ailleurs, nous pourrions reprendre ces questions lorsque nous nous rassemblerons demain à onze heures. J'espère que nous pourrions donner suite aux dispositions provisoires que nous avons prises en vue d'inviter le député de Son Excellence le Gouverneur général à se rendre sur les lieux pour accorder la sanction royale à midi demain.

M. Drew: Je signale simplement que la plupart des députés paraissent frais et dispos. En somme, il serait plus avantageux, en ce qui concerne l'exécution des travaux du Gouvernement, d'examiner les bills maintenant. Nous pouvons en terminer rapidement l'étude, ce qui nous permettra d'en finir demain. Je propose que nous passions à l'examen en comité.

M. MacInnis: Je suis fatigué de l'attitude du chef de l'opposition.

Des voix: Comme d'habitude.

M. MacInnis: Vous n'êtes pas les seuls qui puissiez prendre la parole, bien que vous erriez à l'aventure depuis trois ou quatre jours.